



## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/01/2025

Reçu en préfecture le 14/01/2025

Publié le

ID : 073-200086569-20241213-24\_056-DE



Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;  
Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales qui permet au conseil municipal de déléguer une partie de ses attributions au maire ;  
Considérant qu'il convient d'autoriser la signature de l'avenant n°1,  
Après avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant objet de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.  
Le secrétaire de séance

Le Maire :



Lionel MELLAN

**Hervé GENON**

Envoyé en préfecture le 14/01/2025

Reçu en préfecture le 14/01/2025

Publié le

ID : 073-200086569-20241213-24\_056-DE



## Maître d'Ouvrage : Commune de VAL-D'ARC / V493-21

Projet de requalification de la cour de l'école élémentaire sur la commune de AIGUEBELLE (73220)

<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de VAL-D'ARC (AIGUEBELLE) 04, place de la Mairie 73220 VAL-D'ARC S.I.R.E.T. : 200 086 569 00015		<b>Maître d'oeuvre V.R.D. :</b> S.A.R.L. VERDIS 58 chemin de la Ficologne 73190 SAINT-BALDOPH	
---	---	--	---

<b>Entreprise :</b> EUROVIA ALPES - SER TPR - Albertville (sous traitant : Néant) 07, Rue de l'Expansion 73460 FRONTENEX  Lot : UNIQUE Terrassement - V.R.D. Aménagements de surfaces	<b>Date marché :</b> 03/07/2024	<b>Rappel des antécédents H.T. :</b>
	<b>O.S. N° 01</b> 03/07/2023	Montant marché initial : 289 920,35 € Avenant n° 01 (02 Avril 2024) : 29 278,00 €
<b>TOTAL MARCHE H.T.</b>		<b>319 198,35 €</b>

### AVENANT N° 01 pour le compte de l'entreprise : EUROVIA ALPES - SER TPR - Albertville

Art. 01 Les travaux faisant l'objet du marché sus visé sont complété comme suit :

TRAVAUX EN PLUS VALUES			
Devis	Date	Objet	Montant H.T.
Attachement entre l'entreprise et M.O.E. du 05 septembre 2024	29/09/2024	Reprise du porche + Peinture	16 278,00 €
		reprise facade extérieur	8 000,00 €
		plus value deovia	5 000,00 €
		<b>TOTAL H.T. PLUS VALUES</b>	<b>29 278,00 €</b>

TRAVAUX EN MOINS VALUES			
Devis	Date	Objet	Montant H.T.
<b>TOTAL H.T. MOINS VALUES</b>			<b>- €</b>

<b>MONTANT TOTAL AVENANT N° 01 - H.T.</b>			<b>29 278,00 €</b>
---	--	--	--------------------

Art. 02 Nouveau montant du marché de l'entreprise

<b>Nouveau montant du Marché H.T.</b>	<b>319 198,35 €</b>
<b>T.V.A. 20,00 %</b>	<b>63 839,67 €</b>
<b>Nouveau montant du Marché T.T.C.</b>	<b>383 038,02 €</b>

Art. 03 Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans ce présent avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le retour du présent avenant signé du Maître d'Ouvrage vaut **ORDRE DE SERVICE**

Fait à SAINT-BALDOPH,

le 13/12/2024

Le Maître d'Ouvrage

L'Entreprise EUROVIA ALPES - SER TPR - Albertville

Le Maire, H. GENON



EUROVIA ALPES/SERTPR - Agence d'Albertville  
ZI N° 3 - 7 rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX  
Tél : 04 79 31 43 23 - albertville@eurovia.com  
Siret : 433 888 674 00226 - TVA FR 45 433 888 674